

Adrien QUATENNENS

DÉPUTÉ DU NORD

L'UNION POPULAIRE

MELENCHON2022.FR

La France
insoumise



QUESTION AU GOUVERNEMENT

PERTE DE REVENUS POUR LES INFIRMIERS EN FORMATION CONTINUE

M. Adrien Quatennens attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des étudiants infirmiers en formation continue dite de « promotion professionnelle ».

Malgré la mesure première de l'accord issu du Ségur de la Santé (« Rendre attractive la fonction publique hospitalière : revaloriser les carrières et les rémunérations et sécuriser les environnements de travail »), les modalités strictes n'incitent pas les infirmiers à entamer une formation continue.

En effet, ils seraient alors privés du complément de traitement indiciaire à hauteur de 183 euros par mois. Cette perte de revenus n'étant compensée par aucune autre mesure, la promotion professionnelle paraît dès lors inenvisageable pour une majorité d'infirmiers.

Alors-même que les besoins humains dans les hôpitaux ne font que croître et que les personnels doivent pouvoir continuer à se former, l'absence de disposition de compensation est incompréhensible.

Monsieur Quatennens demande donc à monsieur le ministre de bien vouloir l'informer des dispositions qu'il compte prendre en ce sens.